

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 13 juin 2024**

**Rapporteur :  
Monsieur Matthieu  
STERVINOU**

**N° 35**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 19/06/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/06/2024 (accusé de réception du 19/06/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subventions aux associations à caractère social**

**La commune de Quimper apporte son soutien financier à de nombreuses associations œuvrant sur son territoire pour les aider à pérenniser et développer leurs activités, à mener des projets, mettre en place des actions ou des évènements.**

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1- d'accorder les subventions suivantes pour un montant de 60 033 € :

***100 pour un toit***

L'association a pour but de contribuer à la recherche d'un logement provisoire pour des personnes ou familles sans abri, privées de l'accès au droit au logement. Elle assure autant que possible le soutien, l'accompagnement des familles accueillies, pour permettre leur intégration sociale et l'accès aux droits en lien avec d'autres associations et des organismes compétents (santé, scolarisation...). Cent pour un toit Cornouaille contribue avec d'autres associations, à l'information des acteurs locaux et des citoyens, et constitue une force d'interpellation auprès des pouvoirs publics sur les sujets de l'insuffisance et le manque de logements ou d'hébergements.

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>3 000</b>	<b>3 000</b>

***ADDEVA (association départementale de défense des victimes de l'amiante)***

L'association a pour objet la défense des victimes de l'amiante et de leurs familles. Elle poursuit des actions de prévention et d'information sur les dangers de l'amiante.

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>100</b>	<b>100</b>

***ARLMVB (association régionale de laryngectomisés et mutilés de la voix de Bretagne)***

L'association a pour objectif d'inciter les futurs ou nouveaux opérés à surmonter l'épreuve à laquelle ils sont confrontés. Pour ce faire, l'association apporte une aide morale et psychologique par des visites à l'hôpital, en centre de rééducation, au domicile du patient.

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>100</b>	<b>100</b>

***Association pour les soins palliatifs Armorique***

L'association a pour but de mettre en œuvre des actions permettant aux personnes atteintes de maladies graves potentiellement mortelles, de vivre cette étape de la vie avec le maximum de confort et de dignité. Elle propose une présence et une écoute auprès du malade, à domicile ou en établissements et accompagne la personne en complément de la famille, du personnel soignant, des auxiliaires de vie sans les remplacer. Elle poursuit un but nécessaire en étant à l'écoute de la famille et en la soutenant.

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>300</b>	<b>300</b>

***ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies)***

« Mets tes baskets et bats la maladie tous pour ELA », est une initiative citoyenne dont l'objectif est de sensibiliser les élèves à la solidarité, au handicap et au respect de la différence. Elle permet de les impliquer concrètement en faveur d'une cause : agir pour soutenir les enfants touchés par les leucodystrophies.

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>200</b>	<b>250</b>

***La ligue contre le cancer***

La ligue contre le cancer coordonne une maison du patient qui a pour vocation de proposer des soins de support au bénéfice des malades atteints de cancer et leurs proches : un accompagnement global et adapté, complémentaire aux soins médicaux. Ce lieu offre un soutien personnalisé et psychologique, des activités physiques adaptées, un conseil en diététique en socio-esthétique, des ateliers collectifs. Le but est de lutter contre l'isolement social et permettre aux patients les plus vulnérables de se concentrer sur leur guérison.

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>4 000</b>	<b>4 000</b>

### ***Mille et un petit prince***

L'association Mille et Un Petit Prince agit pour soutenir les projets du service de pédiatrie du Centre Hospitalier de Quimper Cornouaille.

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>1 500</b>	<b>2 500</b>

### ***Oligocyte Bretagne***

L'association a pour objet de sensibiliser sur les caractéristiques des pathologies, de soutenir des patients affectés et leur famille et aider au financement de la recherche médicale.

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>1 000</b>	<b>750</b>

### ***Prémas Breizh***

L'association a pour objectif de soutenir des actions en faveur des bébés, prématurés, hospitalisés, nés dans le secret et des bébés anges (soutien au deuil périnatal, de leur famille et des services de réanimation de néonatalogie et de pédiatrie).

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>400</b>	<b>400</b>

### ***Rêves de Clown***

L'association a vocation à faire intervenir des clowns formés en partenariat avec les équipes soignantes auprès des enfants hospitalisés. Elle a pour but d'apporter du rêve et des instants de bonheur aux enfants, adultes hospitalisés ou au sein d'établissements de soins, par la création, la production, de divertissements adaptés, ayant pour objectifs, d'aider les enfants, parents, patients, résidents à mieux vivre l'hospitalisation, de veiller à leur mieux-être avec bienveillance, de collaborer avec les équipes soignantes et pluridisciplinaires, notamment lors de soins.

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>800</b>	<b>900</b>

### ***Maison des adolescents***

La Maison des Adolescents est un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation des adolescents et de leur famille.

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>3 215</b>	<b>3 215</b>

***PIMMS – Point d’information Médiation Multi services de Quimper Cornouaille***

L’association assure une mission de proximité au public et de premier accueil au sein de la maison des services publics. L’association par convention, a pour objet d’écouter, d’informer et d’orienter le public dans le respect du fonctionnement de la MSP.

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>25 000</b>	<b>25 000</b>

***SOS Familles Emmaüs***

L’association vient en aide aux familles endettées, par prise en charge directe des factures impayées et étalement dans le temps, sans frais ni intérêts des remboursements.

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>2 000</b>	<b>2 000</b>

***Secours Catholique***

L’association assure une mission de veille sociale poursuit des activités d’aide d’urgence (alimentaire, financière, administrative, et mobilité) en maintenant le lien social (café solidaire, jardin solidaire, groupe convivial...).

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>1 600</b>	<b>1 600</b>

***Secours populaire***

L’association dont le but est de soutenir, dans l’esprit de la déclaration universelle des droits de l’Homme, aux plans matériel, sanitaire, médical, moral, juridique, les personnes et leurs familles victimes de l’arbitraire, de l’injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>700</b> <i>(fonctionnement)</i>	<b>700</b> <i>(fonctionnement)</i>
<b>15 018</b> <i>(aide au loyer)</i>	<b>15 018</b> <i>(aide au loyer)</i>

***SOS Amitié***

L'association apporte un service d'aide par téléphone au bénéfice des personnes confrontées à la tentation du suicide. L'action de l'association est mise en œuvre à l'échelle du département.

<b>2023 Accordé</b>	<b>2024 Montant</b>
<b>200</b>	<b>200</b>

- 2- d'autoriser madame la maire à signer l'avenant n°3 à la convention de partenariat entre la commune de Quimper et le Point Information Médiation Multi Services (PIMMS) de Quimper Cornouaille.